

États financiers

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

31 mars 2021



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**



Renseignements généraux	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
 <u>États financiers</u>	
État combiné des résultats et de l'excédent accumulé	5
État combiné de la situation financière	6 - 7
État combiné de la variation des actifs financiers nets	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 29

Annexe A

Tableau de la rémunération et des indemnités de déplacement - non audité (Chefs et conseillers)

Informations financières - non audités

Graphique 1 et 2

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

31 MARS 2021

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (Membres de Katakuhimatsheta en fonction au 31 mars 2021)

Chef

- ↳ Moar, Clifford

Conseillers

- ↳ Bossum, Stacy
- ↳ Courtois, Patrick
- ↳ Germain, Jonathan
- ↳ Germain, Stéphane
- ↳ Launière, Élizabeth
- ↳ Verreault, Charles-Édouard

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (le « Conseil »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2021, et les états combinés des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de l'excédent accumulé, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations financières non exigées par les NSCP

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil inclus dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 29, portent sur l'état de l'excédent (déficit) de financement de l'exercice aux fins de S.A.C. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres points – Rapport du prédécesseur

Les états financiers combinés pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 29 juin 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

MNP SENCRL, srl

28 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127562



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
État combiné des résultats et de l'excédent accumulé
Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	Budget	2021	2020
		\$	\$	\$
Revenus	29	70 469 331	68 840 499	69 132 812
Dépenses	28-29	70 097 682	66 747 737	56 371 976
Excédent de l'exercice avant autres produits		371 649	2 092 762	12 760 836
 Autres produits				
Quote-part non distribuée des bénéfices nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux	8	-	10 154 266	5 428 747
Excédent de l'exercice		371 649	12 247 028	18 189 583
 Excédent accumulé au début de l'exercice - déjà établi			139 997 961	121 904 204
Redressement aux exercices antérieurs	3		(46 161)	(95 826)
Excédent accumulé au début de l'exercice - Redressé			139 951 800	121 808 378
Excédent accumulé à la fin de l'exercice			152 198 828	139 997 961

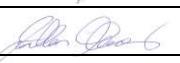
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

	2021	2020
	Notes	\$
Actifs financiers		
Encaisse		13 217 756
Encaisses assujetties à des restrictions	4	
Réserves de remplacement et de fonctionnement – habitation (Art. 95)	372 684	379 172
Fonds de bande	7 035 441	6 933 936
Placements	5	49 938 179
Contributions et subventions à recevoir	6	14 531 138
Autres montants à recevoir	7	619 018
Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux	8	82 370 017
Avances à des sociétés apparentées	9	12 672 433
Débentures	10	1 040 400
Placement – entente Mashteuiasth 2001, au coût Effet à recevoir, 5,4 %, recouvrable par versements semestriels de 64 838 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022	11	5 245 632
Prêts à recevoir – programmes d'habitation	12	184 377
		299 227
		2 686 806
		2 592 840
		184 762 528
		167 210 340

AU NOM DU CONSEIL







VICE-CHEF

DIRECTION GÉNÉRALE

PRÉSIDENT DES FINANCES ET D'AUDIT

	Notes	2021 \$	2020 \$
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	14	10 960 929	8 375 183
Revenus différés		6 456 903	1 910 682
Réserve immobilisations		1 171 959	695 313
Revenus différés – programmes d'habitation		2 686 806	2 592 840
Dette à long terme – Habitation (Art. 95)	16	1 177 313	1 314 346
Dette à long terme	17	58 687 273	62 248 966
Réserve de remplacement et de fonctionnement – Habitation (Art. 95)	18	372 684	379 172
Réserve de remplacement des biens mobiliers et des véhicules – Programme santé		68 539	65 449
		81 582 406	77 581 951
Engagements, passifs éventuels et cautionnements	21, 22 et 23		
Actifs financiers nets		103 180 122	89 628 389
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	19	47 581 755	48 846 233
Immobilisations corporelles – Habitation (Art. 95)	20	1 177 313	1 314 416
Charges payées d'avance		259 638	208 923
Solde des fonds		49 018 706	50 369 572
		152 198 828	139 997 961

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
État combiné de la variation des actifs financiers nets
 Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Excédent de l'exercice	12 247 028	18 189 583
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(754 556)	(11 801 491)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 156 137</u>	<u>1 885 022</u>
	1 401 581	(9 916 469)
Variation des charges payées d'avance	(50 715)	(114 731)
	13 597 894	8 158 383
Actifs nets au début de l'exercice déjà établis	89 628 389	81 565 832
Redressements aux exercices antérieurs	(46 161)	(95 826)
	89 582 228	81 470 006
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	103 180 122	89 628 389

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

	2021 \$	2020 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	12 247 028	18 189 583
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part non distribuée des bénéfices nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux	(10 154 266)	(5 428 747)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 156 137	1 885 022
Variation de la réserve immobilisations	476 646	(1 219 408)
Variation de la réserve de remplacement et de fonctionnement - Habitation (art. 95)	(6 488)	(4 328)
Variation de la réserve de remplacement des biens mobiliers et des véhicules – Programme santé	3 090	(47 252)
Redressements aux exercices antérieurs	(46 161)	(95 826)
	4 675 986	13 279 044
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Contributions et subventions à recevoir	(3 014 223)	1 289 908
Autres montants à recevoir	(126 353)	73 937
Charges payées d'avance	(50 715)	(114 731)
Créditeurs et charges à payer	2 585 746	2 779 528
Revenus différés	4 546 221	540 321
Revenus différés – programmes d'habitation	93 966	82 334
	4 034 642	4 651 297
	8 710 628	17 930 341
Activités d'investissement en immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(754 556)	(11 801 491)
Activités d'investissement		
Variation des encaisses assujetties à des restrictions	(95 017)	(140 836)
Variation des placements	(20 519 261)	8 299 690
Variation des participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux	10 137 416	4 447 878
Variation des avances à des sociétés	1 067 679	(6 559 657)
Variation des débentures	(20 400)	78 350
Variation de l'effet à recevoir	114 850	108 875
Variation des prêts à recevoir – programmes d'habitation	(93 966)	(52 542)
	(9 408 699)	6 181 758
Activités de financement		
Produit de la dette à long terme	-	6 800 000
Remboursement de la dette à long terme	(3 698 726)	(3 503 754)
	(3 698 726)	3 296 246
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 151 353)	15 606 854
Encaisse (découvert bancaire) au début	13 217 756	(2 389 098)
Encaisse à la fin	8 066 403	13 217 756

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

1. Statut et activités

La mission de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est d'affirmer, de défendre, de promouvoir et de préserver les droits ancestraux y compris le titre ilnu, la langue et la culture ainsi que les intérêts et les aspirations des Pekuakamiulnuatsh; d'offrir des programmes et des services de qualité accessibles, tout en s'assurant de leur amélioration continue afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh; d'agir à titre de bon gouvernement, d'assurer l'ordre et de favoriser l'unité et la solidarité des Pekuakamiulnuatsh.

2. Méthodes comptables

Ces états financiers combinés ont été préparés par les représentants autorisés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, compte tenu des exigences particulières du ministère des Services aux Autochtones du Canada en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

Entité comptable

L'entité comptable de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Principes de Consolidation

Toutes les entités soumises au contrôle de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers combinés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seul le résultat net de l'entreprise, la participation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans l'entreprise publique et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Voici les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation:

- Jeux Piekuakami Metueun inc.
- Société en commandite Minashtuk
- Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C.
- Fonds de garantie de prêts Mashteuiatsh S.E.C.
- Gestion de l'énergie communautaire S.A.
- Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean
- Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.
- Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.
- Gestion PEK inc.
- Groupe PEK S.E.C.

2. Méthodes comptables (suite)

Principes de Consolidation (suite)

- Développement Tshikanakun inc.
- Développement PEK
- 9340-4606 Québec inc.
- Namunashu Société en commandite
- Biochar Boréalis
- Shipiss inc.

Trésorerie ou équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et les placements dont l'échéance est fixée à trois mois ou moins à l'acquisition.

Placements

Ces placements sont comptabilisés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur.

Prêts à recevoir et revenus différés- programme d'habitation

Les revenus différés sont inscrits en contrepartie des prêts à recevoir afin de comptabiliser sur base d'exercice les encaissements relatifs aux programmes d'habitation. Les encaissements annuels servent à la création d'un fonds d'investissement comptabilisé au solde du Fonds.

Réserve de remplacement

Une réserve de remplacement est constituée afin de pourvoir aux réparations majeures qui devront être faites au cours des années futures. Le compte de la réserve est financé au moyen d'une affectation annuelle des revenus par opposition à une affectation de l'excédent. Les produits et les charges d'intérêts sont imputables à la réserve. L'utilisation de la réserve de remplacement au cours de l'exercice est comptabilisée en diminution de cette réserve et n'affecte pas les résultats de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises avant le 31 mars 2001 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan lors d'une réunion régulière du conseil des élus en conformité avec les règles établies par le ministère des Services aux Autochtones du Canada. Les actifs incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers combinés.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 2001 sont comptabilisées au coût et amorties selon leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire et selon les durées suivantes:

Infrastructures	Linéaire	15 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	15 à 40 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 et 15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations acquises avant le 31 mars 2001 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan lors d'une réunion régulière du conseil des élus en conformité avec les règles établies par le ministère des Services aux Autochtones du Canada. Les actifs incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers combinés.

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours

Immobilisations corporelles et amortissement - habitation (Art. 95)

Les immobilisations acquises dans le cadre du programme habitation (Art. 95) sont comptabilisées au coût d'acquisition, moins les subventions reçues applicables aux immobilisations. La SCHL permet l'amortissement au titre des bâtisses, achetées au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un taux égal à la réduction annuelle du capital du prêt. Aucun amortissement n'est imputé à d'autres éléments d'actif immobilisé; toutefois, une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actif.

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Comptabilisation des produits et revenus différés

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus différés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits et revenus différés (suite)

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé et que l'état définitif du coût des immobilisations a été approuvés par la S.C.H.L. pour les conventions de l'art. 95. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'elle conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation.

Réserve immobilisations

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté comme politique comptable de comptabiliser des réserves d'immobilisations, lorsqu'un projet de nature capitale n'est pas terminé. Cette méthode est sujette à l'approbation du ministère des Services aux Autochtones du Canada et de Santé Canada, lors de l'analyse des états financiers combinés.

Avantages sociaux futurs

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices autochtones incluant le Régime de rente de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations déterminées. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et la charge correspond à la contribution requise du fonds pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par le ministère des Services aux Autochtones du Canada, la part employeur concernant le régime de retraite versée, en partie, par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime de Bénéfices Autochtones.

Incertitude relative à la mesure

Dans le cadre de la préparation des états financiers combinés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers combinés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers combinés. Parmi les principales composantes des états financiers combinés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les durées de vie utiles des actifs à long terme, les avantages sociaux futurs dans le cadre des régimes de retraite à prestations déterminées et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Redressements aux exercices antérieurs

Certains redressements ont eu lieu au cours de l'exercice. L'effet de ces redressements a été d'augmenter la réserve de remplacement de 82 356 \$ et diminuer la réserve de fonctionnement (art. 95) de 36 195 \$ ayant comme impact final de diminuer le solde des fonds de 46 161 \$.

4. Encaisse assujetties à des restrictions

Réserve de remplacement - programmes pré 1997 et post 1996

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel doit être porté au crédit de la réserve de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL.

Réserve de fonctionnement - Programme post 1966

L'accord conclu avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit que tout surplus annuel de fonctionnement peut être mis de côté dans une réserve de fonctionnement, en prévision de déficits futurs. Les fonds de cette réserve doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre.

À la fin de l'exercice, les réserves de remplacement et de fonctionnement comprenaient les éléments suivants:

	2021 \$	2020 \$
Encaisses assujetties - Réserve de remplacement	298 295	268 983
Encaisses assujetties - Réserve de fonctionnement	74 389	110 189
	372 684	379 172

Les Fonds de bande proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. Leur gestion est principalement régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens. Les encaisses assujetties à des restrictions comprennent les éléments suivants:

	31 mars 2020 \$	Ajouts 2021 \$	Retraits 2021 \$	31 mars 2021 \$
Revenus	5 029 848	105 705	-	5 135 553
Dépenses	1 904 088	-	4 200	1 899 888
	6 933 936	105 705	4 200	7 035 441

5. Placements

	2021 \$	2020 \$
Valeurs mobilières Desjardins - Obligations, au coût, taux variés (juste valeur de 2 453 932 \$; 3 863 817 \$ en 2020)	2 556 455	3 992 526
Dépôts à terme, au coût, taux d'intérêts variant de 0,5 % à 2,75 %, échéant de avril 2022 à décembre 2025	47 381 724	25 426 392
	49 938 179	29 418 918

6. Contributions et subventions à recevoir

	2021 \$	2020 \$
<i>Gouvernement fédéral</i>		
Ministère des Services aux Autochtones du Canada	2 419 884	6 279 411
Ministère de la sécurité publique du Canada	159 838	315 821
Société canadienne d'Hypothèque et de logement	196 619	58 582
Commission santé services sociaux Premières Nations du Québec et du Labrador	119 300	18 011
Conseil en Éducation des Premières Nations	253 073	231 928
<i>Gouvernement provincial</i>		
Gouvernement du Québec et Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	188 858	85 236
Secrétariat aux affaires Autochtones	2 090 892	1 564 101
Ministère de la Sécurité publique du Québec	272 542	125 000
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	282 904	320 936
Commission de Développement des Ressources Humaines des Première Nations du Québec	14 280	14 338
<i>Autres organismes</i>		
Produits Forestiers Résolu Canada inc.	4 163 083	564 119
Regroupement Petapan	60 000	6 000
Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.	2 351 357	460 746
Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.	1 063 267	613 555
Autres	895 241	859 131
	14 531 138	11 516 915

7. Autres montants à recevoir

	2021 \$	2020 \$
<i>Clients</i>		
Loyers à recevoir(1)	648 015	525 725
Prêts	575 645	530 826
	162 263	162 863
Provision pour créances douteuses	1 385 923	1 219 414
	(766 905)	(726 749)
	619 018	492 665

(1) De ce montant, 68 316 \$ (65 108 \$ en 2020) est attribuable aux loyers à recevoir des conventions d'habitation 330 à 331 (pré 1997) et 100 356 \$ (85 888 \$ en 2020) aux conventions 332 à 339 (post 1996).



8. Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux

Le tableau suivant présente les informations financières abrégées des entreprises commerciales, comme indiqué à la note 2:

Pourcentage de participation	2021					
	Jeux Piekuakami Metueun inc.	Société en commandite Minashtuk	Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C	Fonds de garantie de prêts Mashteuatsh S.E.C.	Biochar Boréalis	Total reporté
	100%	100%	100%	70%	50%	
Liquidités	146 433	5 462 404	144 625	1 517 085	85 086	7 355 633
Débiteurs	-	349 310	686 989	19 816	592 023	1 648 138
Stocks	6 312	177 893	-	-	-	184 205
Immobilisations corporelles	-	16 940 552	1 540 112	3 759 899	-	22 240 563
Autres actifs	350	2 537 505	93 234	1 972	-	2 633 061
	153 095	25 467 664	2 464 960	5 298 772	677 109	34 061 600
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	-
Créditeurs	95 043	1 382 717	377 380	6	170 465	2 025 611
Dette à long terme	40 000	9 262 500	1 097 990	-	229 933	10 630 423
Autres passifs	-	492 833	-	-	352 176	845 009
	135 043	10 645 217	1 968 203	6	752 574	13 501 043
Participation actionnaires non apparentés	-	(113)	-	1 600 085	(37 732)	1 562 240
Capitaux propres	18 052	14 822 560	496 757	3 698 681	(37 732)	18 998 318
	153 095	25 467 777	2 464 960	5 298 772	677 109	34 061 713
Revenus	83 233	4 917 440	3 323 632	227 424	469 669	9 021 398
Charges	105 252	1 879 869	2 925 681	104 280	271 429	5 286 511
Service de la dette	-	312 570	22 951	-	-	335 521
Total des charges	105 252	2 192 439	2 948 632	104 280	271 429	5 622 032
Bénéfice net (perte)	(22 019)	2 725 001	375 000	123 144	198 240	3 399 366
Quote-part des actionnaires non apparentés	-	-	-	36 943	99 120	136 063
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	(22 019)	2 725 001	375 000	86 201	99 120	3 263 303



8. Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux (suite)

Pourcentage de participation	2021					Total reporté
	Total reporté	Gestion de l'énergie communautaire S.A.	Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean	Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.	Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Liquidités	7 355 633	1 448	139 528	2 946 879	4 941 444	15 384 933
Débiteurs	1 648 138	1 585	508	1 139 724	495 496	3 285 451
Stocks	184 205	-	-	190 051	255 939	630 194
Immobilisations corporelles	22 240 563	-	-	47 012 147	66 090 361	135 343 071
Autres actifs	2 633 061	2	6 073	272 779	208 245	3 120 160
	34 061 600	3 035	146 109	51 561 580	71 991 485	157 763 810
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	-
Créditeurs	2 025 611		5 649	1 326 867	1 523 474	4 881 601
Dette à long terme	10 630 423	-	-	-	-	10 630 423
Autres passifs	845 009	7 286	-	-	-	852 295
	13 501 043	7 286	5 649	1 326 867	1 523 474	16 364 319
Participation actionnaires non apparentés	1 562 240	(2 833)	93 641	27 629 092	38 757 400	68 039 540
Capitaux propres	18 998 318	(1 418)	46 819	22 605 621	31 710 611	73 359 951
	34 061 713	3 035	146 109	51 561 580	71 991 485	157 763 923
Revenus	9 021 398	1 475	959	10 685 576	9 454 551	29 163 959
Charges	5 286 511	163	25 006	2 760 700	2 914 962	10 987 342
Service de la dette	335 521	-	-	-	-	335 521
Total des charges	5 622 032	163	25 006	2 760 700	2 914 962	11 322 863
Bénéfice net (perte)	3 399 366	1 312	(24 047)	7 924 876	6 539 589	17 841 096
Quote-part des actionnaires non apparentés	136 063	875	(16 031)	4 358 682	3 596 774	8 076 362
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	3 263 303	437	(8 016)	3 566 194	2 942 815	9 764 734



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Notes complémentaires

31 mars 2021

8. Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux (suite)

Pourcentage de participation	2021					
	Total reporté	Gestion PEK inc.		Développement Tshikanakun inc.		Total reporté
		100%	100%	100%	100%	
		\$	\$	\$	\$	\$
Liquidités	15 384 933	4 974	347 012	70 018	22 282	15 829 219
Débiteurs	3 285 451	370	187 314	8 439	326 502	3 808 076
Stocks	630 194	-	-	-	-	630 194
Immobilisations corporelles	135 343 071	-	1 913	-	74 281	135 419 265
Autres actifs	3 120 160	200	5 240	-	6 783	3 132 383
	157 763 810	5 544	541 479	78 457	429 848	158 819 138
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	-
Créditeurs	4 881 601	4 696	154 530	-	149 186	5 190 013
Dette à long terme	10 630 423	-	-	-	24 880	10 655 303
Autres passifs	852 295	-	-	-	-	852 295
	16 364 319	4 696	154 530	-	174 066	16 697 611
Participation actionnaires non apparentés	68 039 540	-	100	-	-	68 039 640
Capitaux propres	73 359 951	848	386 849	78 457	255 782	74 081 887
	157 763 923	5 544	541 479	78 457	429 848	158 819 251
Revenus	29 163 959	5 483	1 330 193	32 780	1 566 458	32 098 873
Charges	10 987 342	828	949 091	64 566	1 501 456	13 503 283
Service de la dette	335 521	-	-	-	774	336 295
Total des charges	11 322 863	828	949 091	64 566	1 502 230	13 839 578
Bénéfice net (perte)	17 841 096	4 655	381 102	(31 786)	64 228	18 259 295
Quote-part des actionnaires non apparentés	8 076 362	-	-	-	-	8 076 362
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	9 764 734	4 655	381 102	(31 786)	64 228	10 182 933



8. Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux (suite)

Pourcentage de participation	2021				2020	
	Total reporté	9340-4606	Namunashu	Shipiss	Total	Total
		Québec inc.	Société en commandite			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Liquidités	15 829 219	-	2 981 027	362 040	19 172 286	16 212 043
Débiteurs	3 808 076	-	721 532	99 933	4 629 541	2 661 595
Stocks	630 194	-	50 388		680 582	627 200
Immobilisations corporelles	135 419 265	-	34 297 621	3 260 345	172 977 231	175 427 849
Autres actifs	3 132 383	100	2 347 039	5 694 737	11 174 259	15 200 030
	158 819 138	100	40 397 607	9 417 055	208 633 900	210 128 717
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	4 579
Créditeurs	5 190 013	-	-	100 790	5 290 803	4 759 499
Dette à long terme	10 655 303	-	24 969 412	6 429 916	42 054 631	44 517 331
Autres passifs	852 295	-	714 956	1 954 873	3 522 124	3 134 583
	16 697 611	-	25 684 368	8 485 579	50 867 558	52 415 992
Participation actionnaires non apparentés	68 039 640	50	7 356 620	15	75 396 324	75 359 558
Capitaux propres	74 081 887	50	7 356 620	931 461	82 370 017	82 353 167
	158 819 251	100	40 397 607	9 417 055	208 634 013	210 128 717
Revenus	32 098 873	-	5 367 315	1 320 289	38 786 477	30 632 310
Charges	13 503 283	-	4 198 481	1 218 697	18 920 461	18 480 195
Service de la dette	336 295	-	1 021 648	203 852	1 561 795	1 663 272
Total des charges	13 839 578	-	5 220 129	1 422 549	20 482 256	20 143 467
Bénéfice net (perte)	18 259 295	-	147 186	(102 260)	18 304 221	10 488 843
Quote-part des actionnaires non apparentés	8 076 362	-	73 593	-	8 149 955	5 060 096
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	10 182 933	-	73 593	(102 260)	10 154 266	5 428 747

9. Avances à des sociétés

	2021 \$	2020 \$
Shipiss inc., 2,15 %, recouvrable par versements mensuels de 24 721 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en septembre 2041	6 418 395	6 801 676
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, 3,41 %, recouvrable par versements mensuels de 47 531 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en décembre 2039 (garanti par un investissement dans le projet Namunashu Société en commandite)	5 692 137	5 997 718
Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C., 4,00 %, recouvrable par versements mensuels de 3 764 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2034	451 415	480 232
Biochar Boréal, recouvrées en 2021	-	350 000
9349-3104 Québec inc. (Forêt-Bleuet), sans intérêt ni modalités de recouvrement	110 486	110 486
	12 672 433	13 740 112

10. Débentures

	2021 \$	2020 \$
Débentures convertibles en actions de catégorie A à la demande du détenteur, d'un montant original de 1 000 000 \$, plus les intérêts courus, 2 %, encaissables à l'échéance	1 040 400	1 020 000

11. Placement entente Mastheuiasth 2001

Au cours de l'exercice 2001, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a signé une entente avec Hydro-Québec dans laquelle Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a investi un montant de 5 245 632 \$, équivalent à 7,30 % du coût du projet Manouane. Ce placement engendre un rendement équivalent à un pourcentage des revenus générés par ce projet moins les frais de turbinage et d'exploitation. Cette entente est d'une durée de 50 ans avec une possibilité d'option de renouvellement de 49 ans moyennant un préavis de 12 mois signifié avant l'échéance initiale. La date d'échéance initiale est en juin 2051. Selon les modalités de l'accord, le conseil a l'option de mettre fin en tout temps au partenariat en donnant un préavis d'au moins 12 mois. Dans ce cas, Hydro-Québec, devra remettre au conseil un montant égal au montant investi.

12. Effet à recevoir - S.A.A.

	2021 \$	2020 \$
Effet à recevoir, 5,4 %, recouvrable par versements semestriels de 64 838 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022	184 377	299 227

13. Emprunts bancaires et lettres de garantie commerciales

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel, est garanti par des dépôts à terme. Le montant autorisé est de 4 000 000 \$ et est renouvelable annuellement. Un autre emprunt bancaire, au taux préférentiel ne fait l'objet d'aucune garantie. Le montant autorisé est de 200 000 \$ et est renouvelable annuellement. La lettre de garantie commerciale, au taux préférentiel plus 2,70 %, est garantie par des dépôts à terme. Le montant autorisé est de 218 750 \$ et est renouvelable annuellement.

14. Créditeurs et charges à payer

	2021 \$	2020 \$
Fournisseurs	9 953 619	7 396 631
Obligations relatives aux avantages du personnel	1 007 310	978 552
	10 960 929	8 375 183

15. Revenus et dépenses art. 95

	(Pré 1997)	(Post 1996)	Total 2021	Total 2020
	Conventions 330 à 331	Conventions 332 à 339	\$	\$
Revenus				
Occupants soumis à une vérification du revenu	42 238	167 150	209 388	196 457
Aide fédérale	26 609	135 255	161 864	163 052
	68 847	302 405	371 252	359 509
Dépenses				
Entretien	11 049	33 434	44 483	40 064
Chauffage et électricité	7 381	58 975	66 356	67 876
Contribution annuelle – Fonds de réserve de remplacement	3 600	33 620	37 220	37 220
Services publics	5 090	20 360	25 450	25 100
Administration	3 240	18 820	22 060	22 060
Créances douteuses (recouvrées)	(13 876)	(11 868)	(25 744)	43 121
Assurances	1 869	7 907	9 776	11 163
Honoraires professionnels	400	2 370	2 770	2 770
Intérêts	1 582	16 379	17 961	26 659
Amortissement des immobilisations	26 958	110 150	137 108	129 511
	47 293	290 147	337 440	405 544
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	21 554	12 258	33 812	(46 035)



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Notes complémentaires

31 Mars 2021

16. Dette à long terme - Habitation (Art. 95)

No de projet	No de dossier SCHL	Prêteur	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Date de renouvellement	Durée d'amortissement		2021 \$	2020 \$
						initial	Mensualité		
Programmes pré-1997									
030	07-867-617	Desjardins	1.30%	05-2022	05-2022	25 ans	1 207	15 579	29 766
031	07-867-617	Desjardins	2.69%	10-2023	10-2023	25 ans	1 163	33 727	46 491
Programmes post-1996									
001	19-072-529	SCHL	0.68%	07-2025	07-2025	25 ans	1 070	53 784	66 158
002	19-072-529	SCHL	1.14%	05-2026	06-2021	25 ans	1 078	63 854	75 988
003	19-072-529	SCHL	1.14%	05-2028	06-2021	22 ans	724	59 131	67 103
004	19-072-529	SCHL	1.97%	10-2030	12-2022	23 ans	2 149	223 385	244 580
005	19-072-529	SCHL	1.22%	05-2040	05-2025	25 ans	366	80 177	84 127
006	19-072-529	SCHL	1.22%	05-2037	05-2025	22 ans	1 304	242 537	256 849
007	19-072-529	SCHL	2.39%	02-2033	02-2023	15 ans	1 246	154 060	165 211
008	19-072-529	SCHL	2.22%	01-2034	01-2024	15 ans	2 574	251 079	278 073
1 177 313								1 314 346	

Ces emprunts sont garantis par des garanties ministérielles émises par le ministère des Services aux Autochtones Canada.

16. Dette à long terme - Habitation (art. 95) (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2022	110 802
2023	93 663
2024	115 502
2025	87 199
2026	78 808

17. Dette à long terme

	2021 \$	2020 \$
Emprunt auprès d'Investissement Québec, d'un montant initial de 23 469 840 \$ et d'un montant total de 1 400 217 \$ en intérêts capitalisés au solde de la dette, 4,00 %, remboursable par des versements mensuels de 98 458 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en septembre 2035 (garanti par un investissement dans le projet Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.)	17 033 144	18 214 634
Emprunt auprès d'Investissement Québec, d'un montant initial de 26 020 000 \$ et d'un montant total de 1 386 783 \$ en intérêts capitalisés au solde de la dette, 3,63 %, remboursable par des versements mensuels de 114 889 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en juin 2038 (garanti par un investissement dans le projet Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.)	23 667 083	25 045 748
Emprunt auprès de l'Administration financière des Premières Nations, d'un montant initial de 13 355 341 \$, 3,41 %, remboursable par versements mensuels de 47 531 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en décembre 2039 (garanti par un investissement dans le projet Namunashu Société en commandite)	11 384 274	11 995 436
Emprunt auprès de l'Administration financière des Premières Nations, d'un montant initial de 6 800 000 \$, 2,15 %, remboursable par versements mensuels de 24 721 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en septembre 2041 (garanti par un investissement dans le projet Shipiss inc.)	6 418 395	6 693 921
Emprunt auprès de Desjardins, d'un montant initial de 1 000 000 \$, 5,46 %, remboursable par des versements semestriels de 64 838 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022 (garanti par une contribution du S.A.A. pour le site de transmission culturel Ilnu)	184 377	299 227
	58 687 273	62 248 966

17. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	3 549 574
2023	3 489 160
2024	3 427 179
2025	3 427 179
2026	3 427 179

18. Réserves de remplacement et de fonctionnement

	(Pré 1997) Conventions 300 à 331	(Post 1966) Conventions 332 à 338	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
<i>Fonds de réserve de remplacement</i>				
Solde au début	28 004	240 979	268 983	257 154
Ajustement de fin de convention	6 812	-	6 812	(26 763)
Intérêts de l'exercice	685	5 892	6 577	5 442
	35 501	246 871	282 372	235 833
Retraits pour l'exercice	-	(21 298)	(21 298)	(4 070)
Affectation de l'exercice	3 600	33 620	37 220	37 220
Solde de fin	39 101	259 193	298 294	268 983
<i>Fonds de réserve de fonctionnement</i>				
Solde au début	-	110 189	110 189	126 346
Ajustement relatif à la réserve de fonctionnement	-	(36 195)	(36 195)	(18 000)
Intérêts de l'exercice	-	396	396	1 843
Solde de fin	-	74 390	74 390	110 189
	39 101	333 583	372 684	379 172

19. Immobilisations corporelles

	Solde au 1er avril 2020 \$	Acquisitions (ajustement) \$	Dispositions \$	Solde au 31 mars 2021 \$
<i>Coût</i>				
Terrains	1 786 257	-	-	1 786 257
Infrastructures	36 758 672	(103 119)	-	36 655 553
Bâtiments	19 571 154	45 968	-	19 617 122
Matériel roulant	1 146 890	-	-	1 146 890
Matériel et outillage	4 241 912	811 707	-	5 053 619
	63 504 885	754 556	-	64 259 441
<i>Amortissement cumulé</i>				
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments	3 916 838	580 588	-	4 497 426
Infrastructures	7 038 617	938 076	-	7 976 693
Matériel roulant	495 991	83 992	-	579 983
Matériel et outillage	3 207 206	416 378	-	3 623 584
	14 658 652	2 019 034	-	16 677 686
Valeur comptable nette	48 846 233	-	-	47 581 755

20. Immobilisations corporelles - habitation (art. 95)

	Solde au 1er avril 2020 \$	Acquisitions \$	Dispositions \$	Solde au 31 mars 2021 \$
<i>Coût</i>				
Terrains et bâtiments (pré-1997)	440 799	-	-	440 799
Terrains et bâtiments (post-1996)	1 995 994	-	-	1 995 994
	2 436 793	-	-	2 436 793
<i>Amortissement cumulé</i>				
Terrains et bâtiments (pré-1997)	364 540	26 953	-	391 493
Terrains et bâtiments (post-1996)	757 837	110 150	-	867 987
	1 122 377	137 103	-	1 259 480
Valeur comptable nette	1 314 416	-	-	1 177 313

21. Engagements

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est engagé envers les ententes suivantes:

- Contrat pour le transport scolaire - Contrat échéant en 2025	939 476 \$
- Contrat pour déneigement des rues - Contrat échéant en 2024	409 179 \$
- Contrat pour l'assurance responsabilité - Contrat échéant en 2022	244 599 \$
- Contribution 2021-2022 - Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C.	241 781 \$
- Contribution 2021-2023 - Groupe PEK S.E.C.	100 000 \$

22. Passifs éventuels

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a quelques causes en suspend. À la date des états financiers, les procureurs du Conseil ne peuvent évaluer avec certitude les montants en cause et les résultats possibles des règlements. Si le Conseil devait être tenu d'assumer des frais relatifs à cette cause, les montants seront comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les sommes seront payables.

23. Cautionnements

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a différents engagements concernant les programmes d'habitation excluant les dettes du programme logements communautaires (article 95) énumérées à la note 17. Au 31 mars 2021, le total de ces engagements est de 22 153 385 \$. Ces emprunts sont garantis par des garanties ministérielles émises par le ministère des Services aux Autochtones Canada.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan cautionne également la marge de crédit de Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C. pour permettre les liquidités nécessaires à la réalisation de projets. Le montant autorisé de la marge de crédit est de 2 500 000 \$ et est renouvelable en août 2021. Le solde de la marge de crédit au 31 mars 2021 est nul.

24. Obligations relatives aux avantages du personnel

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le promoteur du régime est le Régime des Bénéfices Autochtone. En vertu du Régime, les cotisations sont versées par l'employeur et par les adhérents. Le Régime est enregistré conformément à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, sous le numéro 55865. Le promoteur du Régime doit financer le Régime de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle annuelle ou selon l'approbation du comité de retraite. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service cotisé, multiplié par 1 7/8 % ou 2 %, selon le type de régime choisi, de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. En date du rapport, l'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des Bénéfices Autochtone est en date du 1er janvier 2019. Il nous est donc impossible d'évaluer l'état du surplus ou déficit actuariel du régime en date du rapport.

25. Comparaison des états financiers combinés

Certaines sections des états financiers combinés ne sont pas présentées sous forme comparative puisque cela ne contribuerait pas à une meilleure compréhension des états financiers.

26. Résultats budgétés

Les résultats budgétés non audités sont fournis aux fins de comparaison, ils proviennent du budget annuel approuvée par Katakuhimatshe (Conseil des élus).



27. Revenus de transfert

	Budget	2021	2020
	\$	\$	\$
Transferts des gouvernements fédéraux - destinés au fonctionnement			
Ministère des Services aux Autochtones Canada	36 202 972	33 076 780	37 357 541
Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits	8 319 811	6 240 955	5 826 559
Conseil en Éducation des Premières Nations (C.E.P.N.)	2 396 808	2 212 831	2 231 363
Ministère de la sécurité publique et de la protection civile du Canada	1 332 645	969 434	1 012 250
Société Canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	349 712	140 259	175 802
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	654 002	584 447	526 965
Comm. Santé Serv. Sociaux Premières Nations (C.S.S.S.P.N.Q.L)	369 519	316 075	157 759
Patrimoine Canadien	215 157	7 703	89 813
Agence canadienne d'évaluation environnementale	(10 568)	21 956	49 510
	49 830 058	43 570 440	47 427 562

Transferts des gouvernements provinciaux - destinés au fonctionnement

Gouvernement du Québec	559 698	365 795	143 997
Ministère de la sécurité publique du Québec	1 410 280	1 351 951	1 004 237
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	857 802	811 886	2 080 000
Hydro-Québec	132 058	129 533	125 431
Comm. dévelop. ress. humaine Prem. Nations du Québec (C.D.R.H.P.N.Q.)	1 299 604	989 904	1 193 759
	4 259 442	3 649 069	4 547 424

28. Dépenses par objet

	2021	2020
	\$	\$
Salaires, traitements et avantages sociaux	26 424 834	24 995 949
Biens et services	34 272 793	25 442 002
Intérêts	4 031 076	4 178 515
Amortissement	2 019 034	1 755 510
	66 747 737	56 371 976



Pekuakamiulnuash Takuhikan

Pekuakamiulnuash
Takuhikan

31 mars 2021

29. Information sectorielle - Fonds des programmes		Budget	2021	2020
	Notes	\$	\$	\$
Revenus				
Transfert des gouvernements fédéraux	28	49 830 058	43 570 440	47 427 562
Transfert des gouvernements provinciaux	28	4 259 442	3 649 069	4 547 424
Contributions locales		1 621 792	1 703 401	1 770 682
Autres revenus		14 758 039	19 917 589	15 387 144
		70 469 331	68 840 499	69 132 812
Dépenses				
Katakuhimatshta (Conseil des élus)		821 066	132 636	588 946
Direction générale		485 964	316 230	304 521
Bureau de soutien politique		1 047 516	587 021	172 791
Soutien à la gouvernance		2 228 035	781 807	626 893
Économie et partenariats stratégiques		7 638 020	567 434	10 194 883
Patrimoine et culture		1 836 706	632 419	110 282
Droits et protection du territoire		3 059 070	1 679 216	836 080
Finances, approvisionnement et systèmes informatiques		1 739 283	1 135 495	427 354
Développement des ressources humaines		1 016 788	694 668	151 572
Santé et mieux-être collectif		19 051 927	7 732 408	6 638 356
Éducation et main-d'œuvre		18 566 768	7 159 374	9 349 149
Infrastructures et services publics		9 546 107	5 006 126	3 880 617
Immobilisations		2 278 343	-	971 173
Amortissement		-	-	2 019 034
Fonds autonomes		782 089	-	4 051 252
		70 097 682	26 424 834	40 322 903
Excédent de l'exercice avant autres produits		371 649		66 747 737
				56 371 976
Autres produits				
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes) nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux	8		10 154 266	5 428 747
Excédent de l'exercice		371 649		12 247 028
				18 189 583
Affectations				
Investissement en immobilisations		(754 556)	(754 556)	(11 750 885)
Accumulation réserve de remplacement de véhicules		(141 058)	(141 058)	(106 587)
Appropriation des surplus accumulés		1 022 591	301 939	2 409 393
Contribution des Fonds autonomes		3 717 395	1 236 154	2 178 419
Transferts des Fonds autonomes		(3 717 395)	(1 236 154)	(2 178 419)
Amortissement des immobilisations corporelles		-	2 019 034	1 752 459
		126 977	1 425 359	(7 695 620)
Excédent (déficit) de financement de l'exercice		498 626	13 672 387	10 493 963



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Explication des résultats nets d'opérations - Fonds des programmes

31 mars 2021

Excédent de l'exercice avant autres produits

	2021	2020
	\$	\$

2 092 762 12 760 836

Notes

Excédent non imputable au fonds de programme ou avec restrictions:

Surplus Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (SEFPN)

1 **931 148** 177 120

Surplus Sécurité publique

2 **43 544** 8 148

Surplus investi en immobilisations corporelles (surplus - amortissement)

3 **(1 264 478)** 9 424 011

Surplus Fonds autonomes

1 074 048 5 197 351

784 262 14 806 630

(Déficit) surplus provenant des Fonds des programmes

1 308 500 (2 045 794)

Contribution des Fonds autonomes

1 236 154 2 178 419

Surplus provenant des Fonds des programmes (incluant les Fonds autonomes)

2 544 654 132 625

Note 1 - Le surplus provenant du SEFPN ne peut être utilisé qu'à des fins spécifiques déterminées par le MSAC. Cette règle ne s'applique plus au surplus de Santé Canada en 2019-2020, considérant le changement de mode de financement (mode subvention).

Note 2 - Les surplus provenant de la Sécurité publique ne peuvent être utilisés qu'à des fins spécifiques déterminées par le Ministère de la Sécurité publique du Québec, soit pour les déficits antérieurs de la Sécurité publique.

Note 3 - Les financements inclus dans le surplus investi en immobilisations ont toutes été engagés au cours de l'exercice.